



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-74124>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-74124**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole de Lyon

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché Global de Performance pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'une unité de méthanisation des boues sur la station d'épuration de Pierre Bénite

**Description** : Le Marché Public Global de Performances comprend les prestations suivantes : - Les études de conception des nouveaux ouvrages ainsi que la finalisation de l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration des dossiers réglementaires initialisés au stade de l'offre des soumissionnaires, - L'établissement et le suivi de l'instruction des dossiers de demande de permis de construire et/ou de démolir le cas échéant,- Les prestations nécessaires à la réalisation des travaux (études préparatoires, études d'exécution, travaux de construction, ...), - Les mises au point et les mises en régime des installations réalisées dans le cadre du présent marché ainsi que leur conduite durant ces périodes, - L'observation en marche industrielle des installations réalisées dans le cadre du présent marché ainsi que leur conduite durant ces périodes en vue de la vérification de l'atteinte des performances garanties, - L'exploitation-maintenance de la nouvelle unité de méthanisation achevée pendant 1 année à l'issue de sa période de mise en service , - En tranche optionnelle, l'exploitation-maintenance de la nouvelle unité de méthanisation pendant 1 année complémentaire à l'issue de la première période d'exploitation. Le présent marché comprend les travaux suivants : - La création d'une unité de méthanisation sur la station de traitement de Pierre-Bénite, comprenant la construction de plusieurs méthaniseurs, de bâches à boues, d'ouvrages de maillage, de bâtiments avec panneaux photovoltaïques en toiture pour l'épaississement et la déshydratation des boues, la ventilation, la désodorisation, le stockage et l'évacuation de boues ou digestats déshydratés vers les plateformes de compostages, - L'adaptation des installations existantes de gestion des graisses, des boues d'incinération et les aménagements nécessaires à leur exploitation, - les adaptations nécessaires sur le circuit d'huile thermique pour la récupération et la valorisation de la chaleur fatale de l'incinération (en amont du piquage du RCU le cas échéant) - Les

installations de récupération et de valorisation de la chaleur fatale de l'incinération et de chauffage des méthaniseurs et des process,- Les installations de stockage et d'épuration du biogaz, de compression et d'injection du biométhane, et les travaux de raccordement au réseau public de la distribution du gaz, - L'extension et la restructuration des locaux d'exploitation de la STEU de Pierre-Bénite actuellement saturés pour intégrer les nouveaux besoins apportés par l'unité de méthanisation (atelier, magasin, supervision, bureaux, etc.), - Les installations de récupération et de valorisation des sous-produits de traitement des digestats et du biogaz présentant un intérêt agronomique, écologique et économique, - Les travaux de voiries et réseaux divers, de gestion des eaux pluviales et d'aménagements paysagers du site, - La pose de panneaux photovoltaïques en toiture des nouveaux ouvrages pour la production d'électricité renouvelable, - L'adaptation du parcours pédagogique de la station de Pierre-Bénite à la nouvelle configuration du site

**Identifiant de la procédure :** 539e80ec-f37a-4044-88bc-5f788a8a9c56

**Identifiant interne :** 24-EAU-042

**Type de procédure :** Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée :** non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45253700 Travaux de construction d'installations de digestion

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 42996900 Équipement de traitement des boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45252122 Digesteurs de boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71222000 Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Station d'épuration de Pierre Bénite, Chemin du barrage

**Ville :** Oullins-Pierre Bénite

**Code postal :** 69310

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 86,330,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Voir le règlement de la consultation (l'adresse mail eau-marches@grandlyon.com ne peut être pas être utilisée pour déposer des plis). Le marché public est mis en concurrence dans le cadre d'une procédure avec

négociation dans les conditions des art. L.2124-3, R.2124-3 3°, R.2124-1, R.2161-12 à R.2161-20 du Ccp. La procédure avec négociation est une procédure restreinte qui se déroule en 2 phases. Une phase candidature et une phase offre. Suite à l'analyse des candidatures, et conformément à l'article G.2.1 du Rc candidature, seuls les 3 premiers candidats seront autorisés à remettre une offre. Si le nombre de candidat est inférieur ou égal à 3 il n'y aura pas de classement. Les critères de sélection des candidatures et de jugement des offres sont décrits au Rc. L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer les marchés sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'art. R.2161-23 du Ccp. Dans l'hypothèse où une négociation serait engagée, les conditions d'accès à la négociation et les modalités de négociation sont décrites au Rc. Les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents relatifs à la présente consultation et de communiquer exclusivement via le profil acheteur de la Métropole de Lyon. a titre indicatif, la durée prévisionnelle du marché est de 80 mois. Financement : ressources propre de l'acheteur - Paiement : par virement administratif selon règles de la comptabilité publique française dans un délai de 30 jours - Prix révisables - Avance accordée et remboursée dans les conditions des art. L.2191-2, L.2191-3 et R.2191-3 à R.2191-19 Ccp - Acomptes : versés dans les conditions des art. L.2191-4 et R.2191-20 à R.2191-22 Ccp et de l'art. 12.2 du Ccag Travaux - Retenue de garantie : la retenue de garantie ne pourra être remplacée que par une garantie à première demande. Il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire. Les candidats ne sont pas autorisés à modifier la composition du groupement entre la phase candidature et la phase offre sous réserve des dispositions de l'art R.2142-26 Ccp - L'équipe doit comporter un architecte (ou équivalent pour les candidats non établis en France) art. 9 à 12 loi 77-2 du 3/1/77. En application de l'art. R.2142-27 Ccp, en cas de groupement et compte tenu de leur caractères essentielles pour l'exécution du marché, les études d'exécution process et la mise en service des installations devront être réalisées par l'entreprise en charges des prestations liées au Génie épuratoire au sein du groupement. Les travaux listés à l'art. E3 du Rc ne peuvent pas être sous-traités. Pour l'architecte, il est rappelé que l'art.37 du code de déontologie des architectes lui interdit de prendre ou donner en sous-traitance la mission de conception du projet architectural. Une équipe de maîtrise d'oeuvre doit être identifiée dans la lettre de candidature. Les justificatifs visés aux rubriques "capacités économiques et financières" et "références professionnelles et capacités techniques" seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public (art. R2412.25 Ccp). Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié (art.R2143.12 Ccp). En application de l'article R2151.7 Ccp, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. La durée de validité des offres est de 300 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Rc. Les critères et sous-critères au jugement des offres ainsi que leur pondération sont détaillés dans le Rc. le présent marché comporte des Pse : - Pse 1 (obligatoire) : projet de valorisation industrielle du Co2 - Pse 2 (facultative) : projet R&D en matière de valorisation du Co2 L'attention des candidats est attirée sur le fait que les documents du sous-dossier 2 "Pièces indicatives" sont trop volumineux et ne peuvent être mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation. Ces documents seront remis aux candidats via un lien de téléchargement sécurisé transmis par la Métropole à la suite d'une demande écrite de leur part. Le lien de téléchargement pourra être envoyé à un maximum de 3 adresses mail qui devront être précisées par les candidats dans leur demande. La durée de validité du lien de téléchargement sera précisée lors de son envoi

par la Métropole. La réception de la demande du candidat doit parvenir à l'acheteur au moins 10 jours calendaires avant la date li. Les candidats admis à remettre une offre devront obligatoirement effectuer une visite du site. Les modalités des visites sont décrites à l'art. I3 du Rc. Conformément à l'article R2171-16 alinéa 1bis et R.2172 alinéa 1 du Ccp, l'acheteur ne souhaite pas recourir à un jury. Chacun des candidats admis à présenter un dossier d'offre, ayant remis des prestations complètes répondant au programme et au règlement de consultation, recevra une prime dont le montant maximum est fixé à 350 000 euro(s) Ht. Le pouvoir adjudicateur décidera de l'attribution et du montant de la prime à attribuer à chaque candidat. Les modalités d'attribution seront détaillées dans le Rc-phase offre. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : Non -Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé précontractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative. Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé contractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative. -Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Marché Global de Performance pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'une unité de méthanisation des boues sur la station d'épuration de Pierre Bénite

**Description :** Le Marché Public Global de Performances comprend les prestations suivantes : - Les études de conception des nouveaux ouvrages ainsi que la finalisation de l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration des dossiers réglementaires initialisés au stade de l'offre des soumissionnaires, - L'établissement et le suivi de l'instruction des dossiers de demande de permis de construire et/ou de démolir le cas échéant,- Les prestations nécessaires à la réalisation des travaux (études préparatoires, études d'exécution, travaux de construction, ...), - Les mises au point et les mises en régime des installations réalisées dans le cadre du présent marché ainsi que leur conduite durant ces périodes, - L'observation en marche industrielle des installations réalisées dans le cadre du présent marché ainsi que leur conduite durant ces périodes en vue de la vérification de l'atteinte des performances garanties, - L'exploitation-maintenance de la nouvelle unité de méthanisation achevée pendant 1 année à l'issue de sa période de mise en service , - En tranche optionnelle, l'exploitation-maintenance de la nouvelle unité de méthanisation pendant 1 année complémentaire à l'issue de la première période d'exploitation. Le présent marché comprend les travaux suivants : - La création d'une unité de méthanisation sur la station de traitement de Pierre-Bénite, comprenant la construction de plusieurs méthaniseurs, de bâches à boues, d'ouvrages de maillage, de bâtiments avec

panneaux photovoltaïques en toiture pour l'épaississement et la déshydratation des boues, la ventilation, la désodorisation, le stockage et l'évacuation de boues ou digestats déshydratés vers les plateformes de compostages, - L'adaptation des installations existantes de gestion des graisses, des boues d'incinération et les aménagements nécessaires à leur exploitation, - les adaptations nécessaires sur le circuit d'huile thermique pour la récupération et la valorisation de la chaleur fatale de l'incinération (en amont du piquage du RCU le cas échéant) - Les installations de récupération et de valorisation de la chaleur fatale de l'incinération et de chauffage des méthaniseurs et des process,- Les installations de stockage et d'épuration du biogaz, de compression et d'injection du biométhane, et les travaux de raccordement au réseau public de la distribution du gaz, - L'extension et la restructuration des locaux d'exploitation de la STEU de Pierre-Bénite actuellement saturés pour intégrer les nouveaux besoins apportés par l'unité de méthanisation (atelier, magasin, supervision, bureaux, etc.), - Les installations de récupération et de valorisation des sous-produits de traitement des digestats et du biogaz présentant un intérêt agronomique, écologique et économique, - Les travaux de voiries et réseaux divers, de gestion des eaux pluviales et d'aménagements paysagers du site, - La pose de panneaux photovoltaïques en toiture des nouveaux ouvrages pour la production d'électricité renouvelable, - L'adaptation du parcours pédagogique de la station de Pierre-Bénite à la nouvelle configuration du site

**Identifiant interne :** T-PF-1449192

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45253700 Travaux de construction d'installations de digestion

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 42996900 Équipement de traitement des boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45252122 Digesteurs de boues

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71222000 Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs

**Options :**

**Description des options :** Une tranche optionnelle 1 relative à l'exploitation-maintenance des installations pendant une période supplémentaire de 12 mois

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Station d'épuration de Pierre Bénite, Chemin du barrage

**Ville :** Oullins-Pierre Bénite

**Code postal :** 69310

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou équivalent- une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 Ccp; - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail lorsqu'il y est assujetti

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration appropriée de banques ou , le cas échéant, preuve d'une assurance de risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des candidatures

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : A/Présentation liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin; 1/Génie épuratoire : réalisation d'études de conception, d'études d'exécution et de travaux de méthanisation des boues de Step : 2/Génie civil : études de conception, d'exécution et la réalisation : d'ouvrages hydrauliques (bassins divers) sur une Step, de fondations spéciales . Niv. mini : 1/Génie épuratoire : Etudes et exécution d'ouvrages de digestion de boues de Step de plus de 5 000 m<sup>3</sup> ou installés sur une Step de plus de 250 000 Eq/ Hab - Etudes et exécution d'ouvrages de traitement du biogaz dans l'objectif de le valoriser dans le réseau de gaz

naturel (injection) de plus de 300 Nm<sup>3</sup>/h - Etudes et exécution d'ouvrages de traitement spécifique des retours en tête liés à la mise en place d'une méthanisation des boues sur une Step (les références en traitement comme en valorisation seront analysées). 2/Génie civil : - Etudes et exécution d'ouvrages hydrauliques de volumes supérieurs ou égaux à 2 000 m<sup>3</sup>, Etudes et exécution de travaux de fondations spéciales sur au moins 500 m<sup>2</sup> avec des profondeurs d'ancrage de 10m mini. (Cf. Rc) B/références d'exploitation digesteurs de boues de Step en cours ou exécutées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'une attestation du destinataire ou d'une déclaration de l'opérateur économique - Niv mini : missions d'exploitation/maintenance : Au moins 1 référence de station de traitement des eaux usées urbaines de capacité supérieure ou égale à 250 000 Eq/Hab, 1 référence pour une unité de méthanisation de boues d'épuration de plus de 5 000 m<sup>3</sup>, 1 référence pour une incinération spécifique des boues de Step. (Cf. Rc) C /Références de Travaux pour demande de qualifications Fntp : Niv. mini : 1 /travaux de génie civil : Fntp 211 Et Fntp 713 Et Fntp 1631 Et Fntp 164 Et Fntp 2412 Ou Equivalents. 2/travaux d'électricité : Fntp 6312 Et Fntp 632 Et Fntp 633 Et Fntp 6341 Et Fntp 6342 Et Fntp 6343 Et Fntp 6412 Ou Equivalents (Cf. Rc). D/Liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique : Pour l'architecte : références relatives à des prestations comprenant la conception architecturale de bâtiments intégrés en milieu industriel et la supervision d'exécution d'ouvrages en milieu industriel. Pour la maîtrise d'oeuvre : la réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de Step d'eaux résiduaires urbaines comprenant des travaux de méthanisation des boues comportant les éléments de mission Visa, Det et Aor tels que définis aux articles D.2171-4 à D.2171-14 du Ccp ainsi que les missions Opc et synthèse. Pour le Bim manager : réalisation de missions de Bim management de niveau 2. La référence citée doit indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé concerné. Niv mini : pour la Maitrise d'oeuvre : missions de maîtrise d'oeuvre pour des Step intégrant la réalisation de méthaniseurs de capacité supérieure ou égale 250 000 Eq/Hab, Pour le Bim Manager : missions de Bim management de niveau 2 pour des opérations d'un montant de travaux égal ou supérieur à 10.000.000 euro(s) , opérations industrielles et/ou avec des opérateurs publics (Cf.Rc). E/Certificats de qualification professionnelle établis par organismes indépendants : Niv mini : Qualifelec Mgti (mention Aut) Et Qualifelec Mgti (mention Et) Ou Equivalents (Cf. Rc). F/Titre d'études et titres professionnels : niv mini : Diplôme d'architecte d'état avec habilitation à exercer en son nom propre ou titre équivalent

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique de l'offre pour la conception et la réalisation de l'ouvrage

**Pondération (points, valeur exacte)** : 25

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Performance en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre pour l'exploitation

Pondération (points, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Intégration architecturale et paysagère

Pondération (points, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Part Pme

Pondération (points, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 45

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1449192>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1449192>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/07/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 10 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Le présent marché comporte les conditions d'exécution relatives aux domaines du social et de l'emploi suivantes :  
En phase étude : 2 800 heures d'insertion à réaliser sur la durée ferme du marché -  
En phase travaux : 18 000 heures d'insertion à réaliser sur la durée ferme du marché  
En phase exploitation : 1 100 heures d'insertion à réaliser sur la durée ferme du marché. - De plus, en application de l'art. L2171-8 du CCP, une part minimale de prestations doit être confiée à des PME ou des artisans. En application de l'art. R.2171-23 du CCP, cette part minimale ne pourra pas être inférieure à 10% du montant des travaux selon les bases du décret 2021-357 du 30 mars 2021 et codifié à l'art. R2171-23 du CCP. Ce montant doit être indiqué dans l'acte d'engagement. En application de l'art. L.2152-9 du CCP, le présent marché prévoit un critère portant sur la part d'exécution du marché que le candidat s'engage à confier à des PME ou à des artisans

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Lyon

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 443928874

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Métropole de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 20004697700019

**Adresse postale :** 20 rue du Lac Cs 33569

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69505

**Pays :** France

**Point de contact :** Le Président

**Adresse électronique :** eau-marches@grandlyon.com

**Téléphone :** 0478634040

**Adresse internet :** <http://www.grandlyon.com>

**Profil de l'acheteur :** <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 656479

**Adresse postale :** 184 rue Duguesclin

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69433

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone :** 0478141010

**Télécopieur :** 0478141065

**Adresse internet :** <https://www.telerecours.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 9b9a4e64-0196-4c8b-b381-63f16c2b6c2f - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 25/06/2024 à 16:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 25/06/2024